



**HERTEL Nettoyant tout usage - surfaces et planchers**

0010-0080 (Citron et Bergamote); 0010-0081 (Pomme et Poire)

Date de préparation de la FS (mm/jj/aaaa): 05/06/2011

Page 1 de 7

## FICHE SIGNALÉTIQUE

### SECTION 1: IDENTIFICATION DU PRODUIT CHIMIQUE ET DE LA SOCIÉTÉ

**Identificateur du produit** : **HERTEL Nettoyant tout usage - surfaces et planchers**

**Usage du produit** : Nettoyant pour surfaces multiples (concentré).

**Famille chimique** : Mélange.

**No. de pièce du fabricant** : 0010-0080 (Citron et Bergamote); 0010-0081 (Pomme et Poire)

**Nom et adresse du fabricant:**  
Lavo Inc.  
11900 boul. Saint-Jean-Baptiste  
Montreal, QC, Canada  
H1C 2J3

**Nom et adresse du fournisseur/distributeur:**  
Même que le fabricant.

**No de téléphone d'information**  
: (514) 526-7783

**No. de téléphone en cas d'urgence**  
: Pas disponible.

### SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

**Classification** : Renseignements SIMDUT: Ce produit est un produit contrôlé selon le SIMDUT. Il respecte un ou des critères de classification d'un produit contrôlé tel qu'il est indiqué dans la partie IV du Règlement sur les produits contrôlés (RPC). Classification pour SIMDUT: Catégorie D2B (Matières ayant d'autres effets toxiques ou chroniques) .  
Étiquetage: Les phrases recommandées sur l'étiquette du fournisseur se retrouvent dans la Section 15. Symboles SIMDUT exigés sur l'étiquette du fournisseur :



**Aperçu des urgences** : Liquide - vert / jaune. Odeur parfumée. **AVERTISSEMENT!** Risque d'être nocif si inhalé ou avalé. Peut irriter les voies respiratoires. Cause une grave irritation des yeux. Le contact continu ou à répétition avec la peau risque de causer l'assèchement et l'irritation de la peau.

### EFFETS ÉVENTUELS POUR LA SANTÉ :

#### Symptômes d'exposition de courte durée (aiguë)

*Inhalation* : Risque de causer une irritation du nez, de la gorge, des muqueuses et de la voie respiratoire.

*Peau* : Peut causer une irritation, des rougeurs et de la douleur.

*Yeux* : Un contact direct avec les yeux peut entraîner une irritation grave et possiblement des lésions oculaires.

*Ingestion* : Risque de causer une irritation de la bouche, de la gorge et de l'estomac. Risque de causer nausée, vomissement et diarrhée.

#### Effets nocifs chroniques éventuels

: Le contact continu ou à répétition risque de causer l'assèchement, le craquellement et le dégraissage de la peau.

**Statut de cancérigène** : Consulter la Section 11 « Renseignements toxicologiques ».

**Autres dangers importants** : Consulter la Section 11 « Renseignements toxicologiques ».

#### Effets potentiels sur l'environnement

: Consulter la Section 12 « Renseignements écologiques ».



**HERTEL Nettoyant tout usage - surfaces et planchers**

0010-0080 (Citron et Bergamote); 0010-0081 (Pomme et Poire)

Date de préparation de la FS (mm/jj/aaaa): 05/06/2011

Page 2 de 7

### SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

<u>Composants</u>	<u>No CAS</u>	<u>% (poids)</u>
Sel sodique du sulfate d'alkyle éthoxylé	68585-34-2	1,00 – 5,00
Acide benzènesulfonique, C10-16-alkyle dér.	68584-22-5	1,00 – 5,00
alanine, N,N-bis(carboxyméthyl)-, sel de trisodium	164462-16-2	0,10 – 0,80
hydroxyde de sodium	1310-73-2	0,10 – 0,60

### SECTION 4: PREMIERS SECOURS

- Inhalation** : En cas d'inhalation, déplacer la personne à l'air frais. En cas d'arrêt respiratoire, donner la respiration artificielle. Si la respiration est difficile, seul le personnel médical est autorisé à donner de l'oxygène. Si l'irritation ou les symptômes apparaissent, obtenir des soins médicaux.
- Contact avec la peau** : Enlever les vêtements contaminés. Rincer abondamment avec de l'eau. Si l'irritation persiste, demander rapidement des soins médicaux.
- Contact avec les yeux** : Rincer immédiatement les yeux sous l'eau courante pendant au moins 20 minutes. Consulter immédiatement un médecin.
- Ingestion** : Ne pas provoquer le vomissement. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Consulter un médecin.
- Notes au médecin** : Traiter de façon symptomatique.

### SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

#### Dangers d'incendie/conditions d'inflammabilité

- : Ininflammable en conditions d'utilisation normales. Les contenants fermés risquent d'éclater si exposé à une chaleur excessive ou aux flammes à cause de l'accumulation de la pression interne.

**Propriétés comburantes** : Aucun à notre connaissance.

#### Données d'explosibilité: Sensibilité aux chocs / décharges électrostatiques

- : Sensibilité aux chocs ou aux décharges électrostatiques non prévue.

**Moyen d'extinction approprié** : Utiliser les moyens appropriés pour l'incendie comme la bruine ou la buée d'eau, la mousse antialcool, le dioxyde de carbone et l'agent chimique en poudre.

#### Marche à suivre/équipement spécial pour combattre les incendies

- : Les pompiers devraient porter un équipement de protection approprié et un appareil respiratoire autonome muni d'un élément facial complet à pression positive. Déplacer les contenants des lieux d'incendie s'il n'y a pas de danger. L'eau pulvérisée peut être utile pour refroidir l'équipement exposé à la chaleur et aux flammes.

#### Produits de combustion dangereux

- : Oxydes de carbone; Oxydes de soufre; oxydes d'azote; Oxydes de sodium; Autres composés organiques non identifiés.

### SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

**Précautions individuelles** : Toutes les personnes mises en cause lors du nettoyage doivent porter un équipement de protection approprié. Tenir tous les autres employés en amont du vent et à l'écart du déversement/rejet. Restreindre l'accès aux lieux jusqu'à ce que le nettoyage soit terminé. Voir mesures de protection sous chapitre 7 et 8.

#### Précautions pour la protection de l'environnement

- : Éviter que le produit déversé s'infilte dans les drains, les égouts, les étendues d'eau ou les espaces fermés. Si nécessaire, endiguer bien en avant du déversement afin d'éviter que l'eau d'écoulement ne s'infilte dans les drains, les égouts, tout autre cours d'eau naturel ou les sources d'eau potable.



**HERTEL Nettoyant tout usage - surfaces et planchers**

0010-0080 (Citron et Bergamote); 0010-0081 (Pomme et Poire)

Date de préparation de la FS (mm/jj/aaaa): 05/06/2011

Page 3 de 7

**Nettoyage des déversements**

: Ventiler le secteur du déversement. Enlever toute source d'ignition. Contenir et absorber le liquide déversé avec une matière inerte non combustible (ex: du sable), ensuite placer la matière contaminée dans un contenant pour élimination ultérieure (voir Section 13). Les contenants utilisés doivent être fermés et étiquetés adéquatement. Aviser les autorités compétentes tel qu'exigé.

**Matières interdites**

: Aucun à notre connaissance.

**SECTION 7: MANIPULATION ET STOCKAGE**

**Manutention sécuritaire**

: Utiliser dans un endroit bien ventilé. Porter un équipement de protection résistant aux produits chimiques durant la manipulation. Éviter de respirer les vapeurs ou les buées. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Tenir à l'écart de la chaleur extrême et des flammes. Tenir à l'écart des acides et des matières incompatibles. Garder les contenants fermés lorsqu'ils ne sont pas utilisés. Laver soigneusement après manipulation. Les contenants vides contiennent des résidus (liquide et/ou vapeur) et peuvent être dangereux.

**Exigences en matière d'entreposage**

: Entreposer dans un endroit frais, sec et bien ventilé. Les lieux d'entreposage doivent être identifiés clairement, libres de toute obstruction et accessibles au personnel qualifié et autorisé seulement. Inspecter régulièrement les contenants pour vérifier s'ils sont endommagés ou s'ils fuient. Tenir à l'écart des matières incompatibles.

**Substances incompatibles**

: Acides; Agents oxydants; Des bases fortes .

**Matériaux d'emballage spéciaux**

: Toujours garder dans des contenants fabriqués du même matériau que le contenant du fournisseur.

**SECTION 8: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**

**Limites d'exposition**

<u>Ingrédients</u>	<u>ACGIH TLV</u>		<u>OSHA PEL</u>	
	<u>TWA</u>	<u>STEL</u>	<u>PEL</u>	<u>STEL</u>
Sel sodique du sulfate d'alkyle éthoxylé	P/D	P/D	P/D	P/D
Acide benzènesulfonique, C10-16-alkyle dér.	P/D	P/D	P/D	P/D
alanine, N,N-bis(carboxyméthyl)-, sel de trisodium	P/D	P/D	P/D	P/D
hydroxyde de sodium	2 mg/m <sup>3</sup> (Plafond)	P/D	2 mg/m <sup>3</sup>	P/D

**Ventilation et mesures d'ingénierie**

: Utiliser dans un endroit bien ventilé. Utiliser une ventilation générale ou à la source pour maintenir les concentrations dans l'air sous les limites d'exposition recommandées.

**Protection respiratoire**

: Si la limite d'exposition TLV est dépassé, un respirateur homologué NIOSH\MSHA est conseillé. Obtenir l'avis de votre fournisseur de protection respiratoire.

**Protection de la peau**

: Des gants imperméables à la matière sont recommandés. Obtenir les conseils des fournisseurs de gants.

**Protection des yeux/du visage**

: Des lunettes à coques antiéclaboussures sont recommandés.

**Autre équipement de protection**

: Porter des vêtements imperméables afin d'éviter le contact avec la peau. Un poste de douche oculaire et une douche d'urgence devront être à proximité du secteur de travail.



**HERTEL Nettoyant tout usage - surfaces et planchers**

0010-0080 (Citron et Bergamote); 0010-0081 (Pomme et Poire)

Date de préparation de la FS (mm/jj/aaaa): 05/06/2011

Page 4 de 7

**Considérations générales d'hygiène**

: À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Éviter de respirer les vapeurs ou les buées. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Bien se laver les mains après avoir utilisé ce produit et avant de manger, boire ou fumer.

**SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**

<b>État physique</b>	: Liquide.	<b>Apparence</b>	: vert / jaune
<b>Odeur</b>	: Odeur parfumée. (Citron et Bergamote; ou Pomme et Poire).	<b>Seuil olfactif</b>	: P/D
<b>pH</b>	: 8,0 - 9,0	<b>Densité relative</b>	: 1,015
<b>Point d'ébullition</b>	: P/D	<b>Coefficient de répartition eau/huile</b>	: P/D
<b>Point de fusion/de gel</b>	: P/D	<b>Solubilité dans l'eau</b>	: soluble
<b>Pression de vapeur (mmHg @ 20° C/68° F)</b>	: P/D	<b>Taux d'évaporation (acétate n-butylque = 1)</b>	: P/D
<b>Densité de vapeur (Air = 1)</b>	: P/D	<b>Matières volatiles (% en poids)</b>	: P/D
<b>Composés organiques volatils (COV)</b>	: P/D	<b>Température d'auto-inflammation</b>	: P/D
<b>Point d'éclair</b>	: S/O	<b>Limite supérieure d'inflammabilité (% en vol.)</b>	: S/O
<b>Point d'éclair, méthode</b>	: S/O	<b>Retour de flamme observé</b>	: S/O
<b>Limite inférieure d'inflammabilité (% en vol.)</b>	: S/O	<b>Viscosité</b>	: P/D
<b>Distance de projection de la flamme</b>	: S/O		
<b>Pression absolue du contenant</b>	: S/O		
<b>Renseignement générique</b>	: Aucun renseignements supplémentaires.		

**SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**

<b>Stabilité/Réactivité</b>	: Stable dans les conditions recommandées et prescrites de manutention et d'entreposage.
<b>Polymérisation dangereuse</b>	: Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.
<b>Conditions à éviter</b>	: Éviter la chaleur et les flammes nues. Éviter le contact avec les matières incompatibles.
<b>Substances à éviter et incompatibilité</b>	: Voir Section 7 (Manutention et entreposage) pour plus de détails.
<b>Produits de décomposition dangereux</b>	: Aucun connu, se référer aux produits de combustion dangereux à la Section 5.

**SECTION 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**

<b>Organes cibles</b>	: Yeux, peau, système respiratoire, système digestif.
<b>Voies d'exposition</b>	: <i>Inhalation</i> : OUI <i>Absorption cutanée</i> : NON <i>Peau &amp; Yeux</i> : OUI <i>Ingestion</i> : OUI
<b>Propriétés irritantes du produit</b>	: Grave irritant pour les yeux. Risque de causer une irritation cutanée.
<b>Données toxicologiques</b>	: Il n'existe aucune donnée pour le produit lui-même, uniquement pour les ingrédients. Voir les données ci-dessous pour la toxicité aigue.



**HERTEL Nettoyant tout usage - surfaces et planchers**

0010-0080 (Citron et Bergamote); 0010-0081 (Pomme et Poire)

Date de préparation de la FS (mm/jj/aaaa): 05/06/2011

Page 5 de 7

<b>Composants</b>	<b>CL<sub>50</sub> (4hr)</b> <b>inh. rat</b>	<b>DL<sub>50</sub></b>	
		<b>(Orale, rat)</b>	<b>(cutané, lapin)</b>
Sel sodique du sulfate d'alkyle éthoxylé	P/D	P/D	P/D
Acide benzènesulfonique, C10-16-alkyle dér.	P/D	775 mg/kg	2000 mg/kg
alanine, N,N-bis(carboxyméthyl)-, sel de trisodium	P/D	P/D	P/D
hydroxyde de sodium	P/D	P/D	P/D

- Statut de cancérigène** : Aucun des composants sont inscrits comme étant cancérigènes par ACGIH, IARC, OSHA ou NTP.
- Effets sur la reproduction** : N'est pas sensé avoir d'autres effets sur la reproduction.
- Tératogénicité** : N'est pas sensé être un tératogène.
- Mutagénicité** : N'est pas sensé être mutagène chez les humains.
- Épidémiologie** : Aucun connu ou rapporté par le fabricant.
- Sensibilisation à la matière** : N'est pas sensé être un sensibilisateur respiratoire ou cutané.
- Substances synergiques** : Aucun connu ou rapporté par le fabricant.
- Autres dangers importants** : Aucun connu ou rapporté par le fabricant.
- Maladies aggravées par une surexposition** : Affections cutanées, troubles de la vue et trouble respiratoire déjà existants.

**SECTION 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES**

- Écotoxicité** : Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même. Le produit ne doit pas s'infiltrer dans les drains ou les cours d'eau, ou être déposé là où cela pourrait affecter les eaux de surface ou souterraines.
- Mobilité** : Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.
- Persistance** : Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.
- Potentiel de bioaccumulation** : Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.
- Effets nocifs divers sur l'environnement** : Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.

**SECTION 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**

- Manipulation en vue de l'élimination** : Manipuler les déchets conformément aux recommandations indiquées dans la section 7. Les contenants vides contiennent des résidus (liquide et/ou vapeur) et peuvent être dangereux.
- Méthodes d'élimination** : Éliminer conformément aux lois sur les déchets dangereux locales, provinciales et fédérales.

**SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**

Information sur la réglementation	Numéro ONU	Nom d'expédition	Classe	Groupe d'emballage	Étiquette
Canada (TMD)	Aucun(e)	Non réglementé.	Non réglementé	Aucun(e)	
<b>Canada (TMD)</b>	Aucun(e).				
<b>Renseignements supplémentaires</b>					



## SECTION 15: INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

### Étiquetage:

Attention! Risque d'être nocif si inhalé ou avalé. Peut irriter les voies respiratoires. Provoque une sévère irritation des yeux. Le contact continu ou à répétition avec la peau risque de causer l'assèchement et l'irritation de la peau.

Précautions: Utiliser dans un endroit bien ventilé. Porter un équipement de protection résistant aux produits chimiques durant la manipulation. Éviter de respirer vapeurs ou pulvérisations. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Tenir à l'écart de la chaleur extrême et des flammes. Tenir à l'écart des acides et des matières incompatibles. Garder les contenants fermés lorsqu'ils ne sont pas utilisés. Laver soigneusement après manipulation. Entreposer dans un endroit frais, sec et bien ventilé.

PREMIERS SOINS: En cas d'inhalation, déplacer la personne à l'air frais. Si la respiration est difficile, seul le personnel médical est autorisé à donner de l'oxygène. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. Si l'irritation persiste, demander rapidement des soins médicaux. En cas de contact avec la peau, rincer la peau contaminée avec beaucoup d'eau. Si l'irritation persiste, demander rapidement des soins médicaux. Rincer immédiatement les yeux sous l'eau courante pendant au moins 20 minutes. Consulter immédiatement un médecin. Si ingéré, ne pas faire vomir. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Consulter un médecin.

Pour plus de renseignements, consulter la fiche signalétique.

### Renseignements Canadien:

Renseignements Loi canadienne sur la protection de l'environnement (CEPA): Tous les ingrédients énumérés apparaissent sur la Liste intérieure des substances (DSL).

Renseignements SIMDUT: Se référer à la Section 2 pour la classification SIMDUT de ce produit.

***Ce produit a été classé selon les critères de risque du RPC et la FDS contient toutes les informations exigées par le RPC.***

### Renseignement fédéral É.-U.:

TSCA: Tous les ingrédients énumérés apparaissent sur le registre Toxic Substances Control Act (TSCA).

## SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

### **Légende**

: ACGIH: American Conference of Governmental Industrial Hygienists  
CAS: Chemical Abstract Services  
HSDB: Hazardous Substances Data Bank  
CIRC: Centre international de recherche sur le cancer  
Inh: Inhalation  
CL: Concentration létale  
DL: Dose létale  
MSHA: Mine Safety and Health Administration  
S/O: Sans objet  
P/D: Pas disponible  
NIOSH: National Institute of Occupational Safety and Health  
NTP: National Toxicology Program / Programme national de toxicologie  
OSHA: Occupational Safety and Health Administration  
PEL: Permissible exposure limit (Limite d'exposition permise)  
RTECS: Registry of Toxic Effects of Chemical Substances  
STEL: Limite d'exposition à court terme (Short Term Exposure Limit)  
TMD: Loi et Règlement sur le transport des marchandises dangereuses au Canada  
TLV: Valeurs seuils (Threshold Limit Values)  
TWA: Moyenne pondérée dans le temps (Time Weighted Average)  
SIMDUT: Système d'information sur les matières utilisées au travail

### **Références**

- : 1. ACGIH, Threshold Limit Values for Chemical Substances and Physical Agents & Biological Exposure Indices pour 2011.  
2. International Agency for Research on Cancer Monographs, recherche 2011.  
3. Canadian Centre for Occupational Health and Safety, CCIInfoWeb base de données 2011 (Chempendium, HSDB et RTECs).  
4. Fiches signalétiques du fabricant.



Lavo Inc.  
11 900, boul. Saint-Jean-Baptiste  
Montreal, QC, Canada  
H1C 2J3

**HERTEL Nettoyant tout usage - surfaces et planchers**

0010-0080 (Citron et Bergamote); 0010-0081 (Pomme et Poire)

Date de préparation de la FS (mm/jj/aaaa): 05/06/2011

Page 7 de 7

<p><b><u>Préparée pour :</u></b> Lavo Inc. 11 900, boul. Saint-Jean-Baptiste Montreal, QC, Canada, H1C 2J3 Téléphone: (514) 526-7783 Adresser toutes les requêtes à Lavo.</p>	
<p><b><u>Préparée par :</u></b> ICC Centre de Conformité Inc. <a href="http://www.thecompliancecenter.com">http://www.thecompliancecenter.com</a></p>	

### DÉNI DE RESPONSABILITÉ

Cette fiche de données de sécurité a été établie par ICC Centre de Conformité Inc. en utilisant l'information fournie par Lavo Inc. et le service de renseignements du CCOHS. Les renseignements contenus dans la fiche de données de sécurité sont offerts pour votre considération et à titre indicatif lorsque que vous serez exposé à ce produit. ICC Centre de Conformité Inc et Lavo Inc. n'acceptent aucune interprétation comme étant une garantie exprimée ou implicite et n'assument aucune responsabilité quant à l'exactitude ou la précision des données contenues dans cette fiche. Les données dans cette fiche ne peuvent être applicables en cas de mélange avec un autre produit ou dans un autre procédé.

Cette fiche de données de sécurité ne peut être changée, ou modifiée de quelque façon que ce soit sans avoir obtenue, au préalable, la permission explicite de ICC Centre de Conformité Inc. et Lavo Inc.

**Date de la préparation (mm/jj/aaaa)**

: 05/06/2011

**FIN DU DOCUMENT**